

# SAFER SPACES

MOINS DE VIOLENCES SEXUELLES,  
PLUS DE LIBERTÉS SUR LE DANCEFLOOR !

FORMATION FLASH BÉNÉVOLES



Bienvenue !



Quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit quand on parle de consentement ?



# NOTRE OBJECTIF

Vous sensibiliser à la prise en charge de la personne victime de violences en :

- soutenant un.e survivant.e d'agressions sexuelles
- connaissant la procédure interne pour rapporter les faits



# NOTRE AGENDA

- Check-in, objectifs principes de fonctionnement
- Bloc A : violences sexuelles, de quoi parle-t-on ?
- Bloc B : Accueillir la parole de la personne victime et reporter les faits de violence
- Exercice Participatif : Mises en situation
- Questions / Réponses
- Kit de mobilisation
- Conclusion



# Nos principes de fonctionnement



Pleine  
présence



Bienveillance,  
non-jugement



Co-responsabilité



Participation  
active

# BLOC A

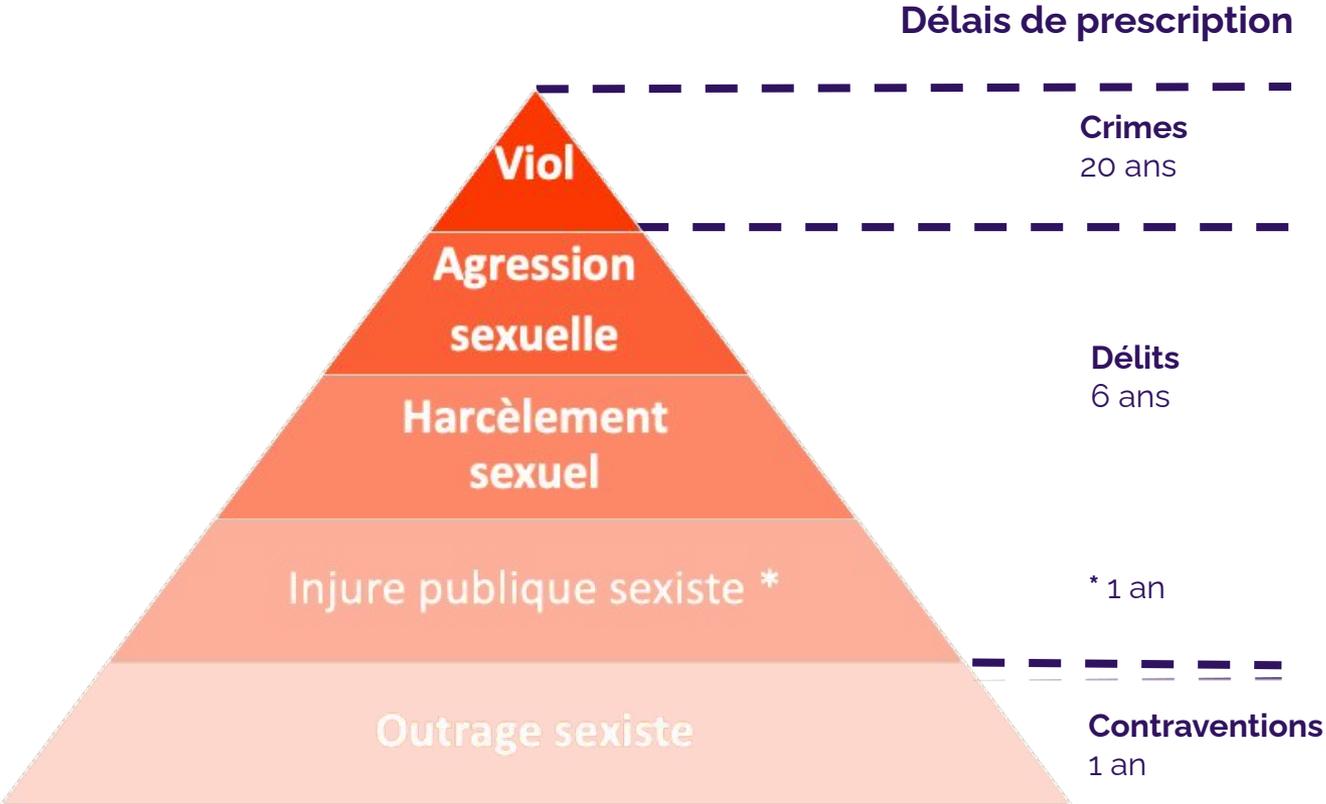
Violences sexuelles : de quoi parle-t-on ?



# Les qualifications juridiques



# Qualifications juridiques



# Les facteurs aggravants

- sur  $\leq 15$  ans ou sur personne vulnérable
- par la·e partenaire
- mise en contact par Internet
- en présence d'un mineur
- alcool, produits stupéfiants, arme
- substance administrée à la victime, à son insu
- sur une personne qui se livre à la prostitution
- autorité



# Qualifications juridiques

## Viol - article 222-23 du code pénal

Sanction : 15 ans d'emprisonnement

1

Tout **acte de pénétration sexuelle** commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur-ice

2

Commis avec **violence, contrainte, menace ou surprise**

**Exemple** : Pénétrer le vagin, l'anus ou la bouche avec une partie du corps ou un objet sous contrainte



# Qualifications juridiques

## Agression sexuelle - article 222-22 du code pénal

Sanction : 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende

1

Toute **atteinte sexuelle**

2

Commise avec **violence, contrainte, menace ou surprise**

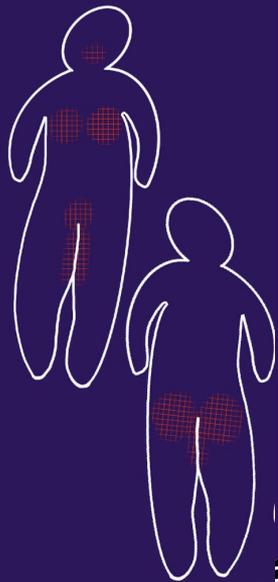
**Exemple** : Mettre une main aux fesses par surprise



# Qualifications juridiques

## Agression sexuelle - article 222-22 du code pénal

Sanction : 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende



### 5 zones

- Fesses
- Sexe
- Seins
- Bouche
- Entre les cuisses

# Qualifications juridiques

## Harcèlement sexuel - article 222-33 du code pénal

Sanction : 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende

1

**Propos ou comportements** à connotation sexuelle ou sexiste

2

**Répétés**  
ou  
imposés à une même victime par **plusieurs personnes**

3

Portent atteinte à la dignité du fait de leur caractère dégradant ou humiliant

ou

Créent une situation intimidante, hostile ou offensante

**Exemple** : Mettre une main aux fesses par surprise



# Qualifications juridiques

## Harcèlement sexuel - article 222-33 du code pénal

Sanction : 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende

1

User d'une forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'**obtenir un acte de nature sexuelle**

2

**Le caractère répétitif n'a pas à être caractérisé**



**Exemple :** « Tu viens chez moi et on verra ensuite pour changer ta note »

# Qualifications juridiques

## Injure publique\* à caractère sexuel / sexiste - article 33 de la loi presse de 1881

Sanction : 1 an d'emprisonnement et 45 000 € euros d'amende

1

Expression  
**outrageante** ou  
**méprisante**

2

Liée au sexe ou à  
l'orientation sexuelle

3

Pouvant être **entendue**  
ou **lue par un public\***

\*Par voie de presse, sur les  
réseaux, face à un public  
indéterminé



**Exemple** : Insulter quelqu'un de « sale pute » sur  
facebook

# Qualifications juridiques

## Outrage sexiste - article 621-1 du code pénal

Sanction : Contravention de 4ème classe

1

Propos ou  
comportement à  
connotation sexuelle

2

Créer une **situation**  
intimidante, hostile  
ou offensante

ou

Porte atteinte à la  
**dignité** du fait de son  
caractère dégradant  
ou humiliant

**Exemple** : « T'es bonne », « Salope »



# Qualifications juridiques

À main levée, comment qualifieriez-vous une **fellation forcée** ?

a) Agression sexuelle

b) Viol

c) Outrage sexiste



# Qualifications juridiques

À main levée, comment qualifieriez-vous une **fellation forcée** ?

a) Agression sexuelle

b) Viol

c) Outrage sexiste



# Qualifications juridiques

À main levée, comment qualifieriez-vous l'action d'un frotteur (exemple : frottement du sexe de cette personne contre une cuisse) ?

a) Agression sexuelle

b) Viol

c) Outrage sexiste



# Qualifications juridiques

À main levée, comment qualifieriez-vous l'action d'un frotteur (exemple : frottement du sexe de cette personne contre une cuisse) ?

a) Agression sexuelle

b) Viol

c) Outrage sexiste



# Les 5 points du consentement



# Consentement

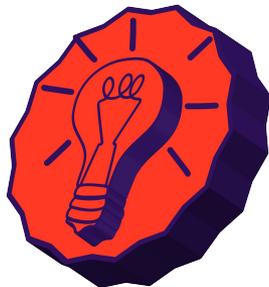


# Les 5 points du consentement

Enthousiaste



Libre et éclairé



Spécifique



Réversible



Informé



# Consentement enthousiaste

Peut-être...

Non = NON !

“ ”  
...  
( Pas de Oui )

J'aime qu'on me touche là et là... et aussi là

J'ai envie de ça  
...  
ça te dirais d'essayer ?



# Consentement libre et éclairé



Céder n'est pas  
consentir



La dette sexuelle



# Consentement libre et éclairé



Personne **consciente** de ce qu'elle fait



Personne **inconsciente, endormie,**  
qui fait **un bad trip**



Personne qui **a du mal à s'exprimer, à  
se déplacer,** avec des **troubles de la  
mémoire**

## Reconnaître une personne trop intoxiquée

- Difficulté à s'exprimer, à se déplacer
- Somnolence, trouble de la mémoire, jugement altéré



# Consentement spécifique

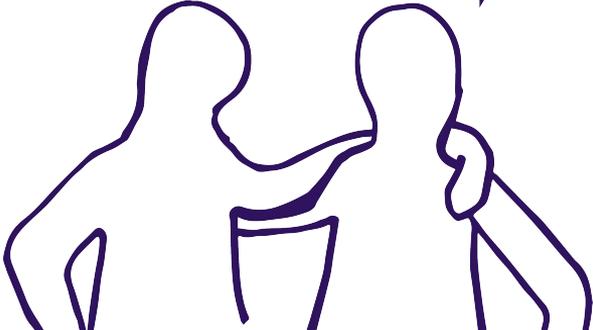
Consentir à une activité

≠

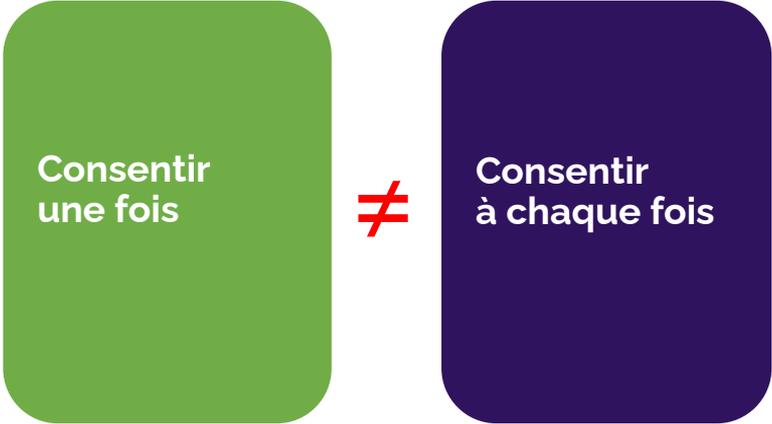
Consentir à d'autres activités

Est ce que tu veux plus ?

Non, je veux juste t'embrasser



# Consentement réversible



PAS DE SOUCI,  
LE CONSENTEMENT  
EST RÉVERSIBLE !

ATTIRANCE POUR L'AUTRE AU COURS DE LA SOIRÉE:

% D'ATTIRANCE

HEURE

50%  
25%

10<sup>h</sup> 00<sup>h</sup> 3<sup>h</sup>

@CONSENTISINFO

The complex block features a dark blue background with white text. At the top, it reads 'PAS DE SOUCI, LE CONSENTEMENT EST RÉVERSIBLE !' with a small red heart. Below this is a line graph with a red line. The y-axis is labeled '% D'ATTIRANCE' and has markers for 25% and 50%. The x-axis is labeled 'HEURE' and has markers for 10<sup>h</sup>, 00<sup>h</sup>, and 3<sup>h</sup>. The graph shows a line that starts at approximately 50% at 10<sup>h</sup>, rises to a peak of about 75% at 00<sup>h</sup>, and then drops to about 25% at 3<sup>h</sup>. To the right of the graph, the text reads 'ATTIRANCE POUR L'AUTRE AU COURS DE LA SOIRÉE:'. At the bottom right, the text '@CONSENTISINFO' is visible.



# Consentement informé

Consentir à  
une activité  
sexuelle  
protégée

≠

Consentir à une  
activité sexuelle  
non protégée



✗ Le stealthing



# Consentement

Le consentement sexuel n'est pas valide si ton ou ta partenaire est...

a) Trop enthousiaste

b) Trop intoxiquée

c) Endormi.e



# Consentement

Le consentement sexuel n'est pas valide si ton ou ta partenaire est...

a) Trop enthousiaste

b) Trop intoxiquée

c) Endormi.e



# Consentement

Comment appelle-t-on le fait de se sentir redevable d'une activité sexuelle en échange d'une faveur ?

a) Frustration sexuelle

b) Culpabilité

c) Dette sexuelle



# Consentement

Comment appelle-t-on le fait de se sentir redevable d'une activité sexuelle en échange d'une faveur ?

a) Frustration sexuelle

b) Culpabilité

c) Dette sexuelle



# Consentement

Quel terme est utilisé pour désigner l'action de détériorer un préservatif sans l'accord de son ou sa partenaire ?

a) Slipping

b) Stealthing

c) Sliding



# Consentement

Quel terme est utilisé pour désigner l'action de détériorer un préservatif sans l'accord de son ou sa partenaire ?

a) Slipping

b) Stealthing

c) Sliding



# BLOC B

Accueillir la parole de la personne victime et reporter les faits de violence



# La procédure à suivre



# Réagir

- Pas de confrontation entre l'agresseur·se et la victime : séparez-les, ainsi que leurs ami·es respectifs, pour éviter toute situation de tension et attroupements.
- Documenter l'incident à l'aide de ton téléphone, appareil photo : heure, endroit, description de la personne qui agresse et les contacts des personnes concernées.
- Répartir les rôles : une personne accompagne la personne victime si elle le souhaite vers un lieu calme et sécurisé, une personne prévient la sécurité pour prendre en charge la personne autrice de violences...
- Intervenir physiquement et mettre en sécurité les personnes concernées.



# Communiquer en interne

- Reporter les faits de violences aux organisateur·ices
- Éviter les ragots



# Les principes de soutien



# Les 9 principes de soutien

- La santé et la sécurité d'abord
- Restituer le choix
- Croire !
- Se taire et se laisser guider
- Pas de violence supplémentaire
- Connaître ses limites
- Rester impliqué·e et rester flexible
- Il ne s'agit pas de vous
- Travailler pour comprendre le processus de survie



# 1) La santé et la sécurité d'abord

- Protéger la personne cible de violences est la priorité
- Évaluez les besoins physiques de la personne cible



## 2) Restituer le choix

- Permettez à la personne victime d'effectuer des choix pour elle-même
- Soyez patient·e et aider la personne à voir ce qu'implique ces choix
- Évitez les questions ouvertes ou très larges



## 3) Croire !

- Facteur principal du processus pour la·e survivant·e
- Rien de ce qu'un·e survivant·e a pu faire ne légitime en quoi que ce soit la violence qu'il·e a subi
- Croyez l'identité de genre des personnes



## 4) Se taire et se laisser guider

- Pour éviter de dire des choses qui ne vont pas aider
- Pour laisser de l'espace à la personne victime
- Soyez dans le non-jugement



## 5) Pas de violence supplémentaire

- N'en venez pas aux mains !
- Laissez votre égo de côté



## 6) Connaître ses limites

- Vous ne pouvez pas sauver tout le monde
- Trouvez du soutien pour vous aussi
- Élargissez votre réseau de soutien



## 7) Rester impliqué·e et rester flexible

- Le processus dure dans le temps
- Chacun·e a un processus unique pour aller mieux
- N'abandonnez pas quelqu'un·e s'il semble que les choses ne vont pas s'améliorer tout de suite
- Ajuster vos méthodes de soutien



## 8) Il ne s'agit pas de vous

- Centrez vos préoccupations sur la personne qui a besoin de soutien
- Si vous n'avez pas la capacité (car vous êtes survivant·e), soyez honnête vis-à-vis de cela et redirigez la personne victime vers d'autres personnes qui sont plus capables de l'aider



## 9) Travailler pour comprendre le processus de survie

- Comprenez le syndrome de stress post-traumatique
- Lisez des livres sur la psychologie du processus de survie



# Exercice participatif

Mise en situation



# Mises en Situation

**Situation 1** : Une personne vient vous signaler la présence d'un frotteur sur le dancefloor. Il s'en est particulièrement pris à une victime qui est partie s'isoler dans les toilettes. La personne qui vous remonte l'info souhaite rester anonyme.

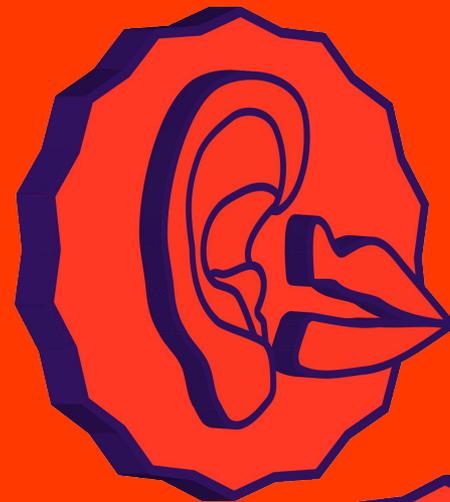
Que faites-vous ?

**Situation 2** : Pendant que vous gérez un moment crucial du festival (l'urgence est au max), une personne vient vous voir en détresse pour vous dire qu'elle vient d'avoir subi une agression sexuelle.

Que faites-vous ?



# Questions/réponses



# Kit de mobilisation

1

Va sur le site internet de

<http://icicestcool.org/index.php/kit-mobilisation/>

2

Retrouve tous les supports de formation (vidéos, flyers, diapo...) pour t'engager en milieu festif !



# KIT MOBILISATION



Nous allons réaliser, en partenariat avec l'association [Consentis](#) un « kit flash de mobilisation » (vidéo, documents...) qui sera disponible sur notre site internet, pour pouvoir sensibiliser, notamment les bénévoles durant un temps limité (1h) avant un événement.

>> **Ce kit sera disponible en mai 2021.**

Vous pouvez télécharger notre [kit visuel de communication](#).

@CONSENTISINFO

